

LES ARBRES ET LES HAIES : comment mieux les valoriser pour faire face aux sécheresses ?

L'élevage a subi de plein fouet la sécheresse de 2018. L'objectif de cette journée technique est de faire connaître dans un contexte d'élevage de ruminants diverses formes d'agroforesterie qui peuvent répondre aux enjeux consécutifs à une sécheresse : des

Objectifs de la formation

- Identifier les opportunités que représente l'arbre champêtre et les haies pour son système d'élevage.
- Identifier les leviers techniques pour intégrer l'arbre dans son système d'élevage

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Déroulé

- Le microclimat créé par les arbres et les haies
- Bien-être animal
- Productivité et qualité de l'herbe sous les arbres
- L'arbre fourrager
- Valeurs fourragères des essences champêtres, vers des « rations sécheresse »
- Modèle agroforestier pour les arbres fourragers
- Valoriser l'existant
- La haie comme stock fourrager
- La haie pour remplacer la paille
- L'après-midi nous pourrons faire une visite de ferme, le diagnostic de son bocage existant et une discussion technique autour du fourrage feuille.

* En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 22/01/2019

Tarifs

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA
Formation financée par Vivea, toute autre situation, nous contacter

Plus de renseignements

Claudine Pitiot-Bêche (responsable de stage)
adear01@orange.fr
ADDEAR de l'Ain
2 bd Irène Joliot Curie
01 000 BOURG-EN-BRESSE
04 74 45 25 59

Dates, lieux et intervenants

29 janv 2019 A définir
09:30 - 17:00 01000

Antoine Marin, ingénieur conseil en agroforesterie, scop Agroof. Cette dernière a accompagné plus de 100 projets agroforestiers. Elle a terminé en 2018 trois ans de travail sur l'agroforesterie en élevage ruminant.

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADDEAR de l'Ain, 2 Bd Irène Joliot Curie, 01000 Bourg-en-Bresse.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))